

Rentrée scolaire 2005-2006 en Midi-Pyrénées

Mardi 30 août 2005
Conférence de presse de Martin MALVY





DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2005-2006 en Midi-Pyrénées

BUDGET 2005 : +11% SOIT 2 036 EUROS PAR LYCEENS.....	3
ACCOMPAGNER LES FAMILLES.....	4
• LE CHEQUIER-LECTURE.....	4
• LA BOURSE REGIONALE DE PREMIER EQUIPEMENT.....	5
• L'AIDE AU TRANSPORT, LA RESTAURATION ET L'HEBERGEMENT DES APPRENTIS.....	5
• UN SITE INTERNET : WWW.POURLESJEUNES.FR.....	6
ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DES EFFECTIFS.....	7
• UN EFFECTIF EN CROISSANCE.....	7
• RESULTAT DU BACCALAUREAT 2005.....	8
• LES TRAVAUX D'EXTENSION ET D'ADAPTATION.....	8
• SECURITE ET HYGIENE DANS LES LYCEES : CONTINUTE DES ACTIONS.....	10
ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR FORMATION.....	12
• ASTER III.....	12
• CARNET DE CORRESPONDANCE.....	12
• PROJETS D'AVENIR.....	12
• LES LYCEENS ET LE CINEMA.....	12
ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE.....	14
• 22 MILLIONS D'EUROS POUR LA RENOVATION DES CFA.....	14
• L'INTERVENTION DE LA REGION SUR L'APPRENTISSAGE.....	14
LE CADRE INSTITUTIONNEL : LES INCERTITUDES LIEES AU TRANSFERT DES PERSONNELS NON ENSEIGNANTS.....	15
ANNEXES.....	17

Budget 2005 : +11% soit 2 036 euros par lycéens

222 millions d'euros, soit 25% du budget total de la Région, sont consacrés en 2005, par la Région Midi-Pyrénées, à ses politiques en matière d'éducation et en faveur des 109 000 jeunes scolarisés dans les 248 lycées publics et privés de Midi-Pyrénées. Cela représente **2 036 euros par lycéen**.

Soit :

- 140,5 millions d'euros destinés au financement de travaux (lycées neufs et reconstructions)
- 32 millions d'euros destinés à la modernisation des équipements et des installations
- 37,5 millions d'euros destinés au fonctionnement
- 12 millions d'euros destinés aux différentes mesures en faveur des jeunes

La politique régionale poursuit quatre objectifs :

- **accompagner les familles**. Ce sont les dispositifs du Chéquier-lecture et de la Bourse régionale de premier équipement,
- **accompagner la croissance des effectifs** enregistrés dans les lycées. Cela passe par la construction et la modernisation des établissements. Est aussi concernée la question de la sécurité (légionella, incendie, etc.),
- **accompagner les jeunes dans leur formation** avec le développement des TIC, avec la dotation des établissements en équipements performants, l'amélioration des conditions de la vie scolaire, des actions culturelles et l'encouragement aux initiatives éducatives et citoyennes,
- **accompagner le développement de l'apprentissage** par le soutien à la création de filières professionnalisantes, de nouvelles formations ou encore l'aide à l'équipement des lycéens et apprentis.

Accompagner les familles

La Région a décidé d'augmenter significativement son effort, en cette rentrée 2005, pour accompagner les familles confrontées aux coûts élevés d'équipement des jeunes. Deux grands dispositifs y contribuent :

- le chéquier-lecture
- la Bourse régionale de premier équipement

• **Le chéquier-lecture**

La Région consacrera, en 2005, 9 millions d'euros à ce dispositif contre 6 millions en 2004. **Elle augmente de 50% son effort pour cette action.** L'accent est particulièrement mis en faveur des élèves rentrant au lycée (80 euros). Pour la rentrée 2003 ce sont 32 000 familles qui en ont bénéficié et pour la rentrée 2004, elles étaient 84 000.

Le Chéquier-lecture a été créé en 2002. La Région Midi-Pyrénées a été la première à mettre en place ce dispositif d'aide à l'acquisition des livres.

Conformément aux engagements pris en 2004 le chéquier-lecture est désormais gratuit. La Région Midi-Pyrénées a renforcé ce dispositif d'aide à l'acquisition des livres, en **concertation** avec les représentants des proviseurs et des chefs d'établissements, les associations de parents d'élèves et les libraires afin que le plus grand nombre de familles y ait accès. De fait, si l'on additionne l'aide régionale et l'achat/vente des livres d'occasion, le chéquier lecture permet de compenser le coût d'achat des livres scolaires sur l'ensemble de la scolarité au lycée. Cette implication de la Région répond aux engagements pris. Surtout, elle allège les familles d'une dépense non négligeable et indispensable.

➤ **Coût :**
*Le chéquier-lecture est désormais **gratuit**.*

➤ **Montant :**

Sa valeur a été portée à 80, 60 ou 50 euros selon le niveau de formation :

- **80 euros** pour les élèves de seconde, qui sont les seuls à ne pas avoir de livres d'occasion à revendre,
- **60 euros** pour les premières et les terminales.
- **50 euros** pour les élèves et apprentis de CAP-BEP, 3ème Techno et CLIPA qui bénéficient aussi, par ailleurs, de la Bourse régionale de premier équipement.

➤ **Les bénéficiaires :**

Le chéquier-lecture s'adresse aux 125 000 lycéens, apprentis et techniciens supérieurs des de la région, du début de leur scolarité jusqu'à BAC + 2.

Au 29 août, avant même la rentrée scolaire, **plus de 60 000** lycéens avaient d'ores et déjà commandé leur chéquier-lecture.

➤ **Comment se le procurer :**

Comme l'année précédente, les bons de commande ont été adressés directement au domicile des lycéens dès la deuxième quinzaine du mois de juin. Le site mis en place par la Région Midi-Pyrénées www.pourlesjeunes.fr offre également la possibilité de télécharger un bon de commande. Enfin,

comme les autres années, il est disponible dans les établissements, les librairies et auprès des associations de parents d'élèves.

➤ **Où l'utiliser :**

Les familles peuvent, avec ce chéquier, acheter des livres, dans les **bourses aux livres** organisées par les associations de parents d'élèves et dans environ **250 librairies** de Midi-Pyrénées. La liste des libraires est disponible, département par département, sur le site www.pourlesjeunes.fr
Le chéquier-lecture repose, en effet, sur un partenariat actif avec les fédérations de parents d'élèves et les librairies de Midi-Pyrénées habilitées par la société Chèque-lire, gérante du dispositif pour le compte de la Région.

Au-delà de l'aide financière aux familles, le chéquier-lecture de la Région participe à une volonté d'encourager les jeunes et leurs parents à **retrouver le chemin des librairies** qui jouent un rôle important d'animation culturelle du territoire et d'éveil des jeunes à toutes les formes de littérature.

• **La Bourse régionale de premier équipement**

Conformément aux engagements pris, **la Région augmente de 5 % en 2005 les barèmes de son aide** à l'achat de la « trousse à outil » pour les filières technologiques et professionnelles. L'effort de la Région atteint désormais **1 760 000 euros**. En 2004, ce sont 18 863 élèves qui ont bénéficié de cette bourse.

Calculée en concertation avec les autorités académiques pour atteindre environ la moitié du coût d'équipement de chaque filière, **l'aide est en moyenne d'un peu plus de 80 euros** et peut atteindre 380 euros suivant la filière suivie¹.

➤ **Pour quelles filières :**

Cette bourse a été mise en place parce que la plupart des filières technologiques et professionnelles exigent des élèves qu'ils disposent d'un équipement spécifique à leur formation : vêtements particuliers, outils, instruments de mesure ou de calcul, etc. Depuis la rentrée 2001, la Région accorde aux familles une aide qui permet de couvrir en partie ces dépenses parfois très lourdes.

➤ **Pour quels publics :**

- **les élèves de première année de CAP, BEP et Bac professionnel** dans les filières de formation professionnelle et de 1^{ère} technologique, y compris les 1^{ères} d'adaptation et les brevets de technicien, dans les lycées et EREA, publics et privés et les pré-apprentis (CPA-CLIPA). La liste exhaustive se trouve sur le site www.pourlesjeunes.fr,
- **les élèves fréquentant les lycées de la Région** mais aussi les élèves originaires de Midi-Pyrénées scolarisés hors de la région et suivant une formation éligible à la date de la demande,
- **les élèves redoublant** sous réserve qu'ils suivent une formation différente nécessitant des matériels et équipements différents,
- **les élèves qui arrivent dans la région en cours d'année.**

• **L'aide au transport, la restauration et l'hébergement des apprentis**

La Région consacre une aide au transport à l'hébergement et à la restauration des apprentis, soit **3,6 millions d'euros** (estimation 2003), qu'elle attribue aux Centres de formation des apprentis (CFA) qui la reverse aux apprentis.

¹ Cf. les barèmes en annexe.

- **Un site Internet : www.pourlesjeunes.fr**

Afin de permettre aux jeunes et à leur(s) famille(s) de s'informer sur les différents dispositifs dont ils peuvent bénéficier, la Région Midi-Pyrénées a mis en place un site qui leur est spécialement dédié. Sur www.pourlesjeunes.fr, les lycéens et apprentis de Midi-Pyrénées, leurs parents et enseignants peuvent trouver toutes les réponses aux questions qu'ils se posent sur le Chéquier-lecture, la Bourse régionale de premier équipement mais aussi sur l'Ecole régionale de la deuxième chance, les Projets d'avenir, l'opération Jeunes au cinéma, le Conseil régional des jeunes ou encore les réductions proposées sur les transports collectifs régionaux.

Accompagner la croissance des effectifs

• **Un effectif en croissance**

Les prévisions d'effectifs² du Rectorat pour la rentrée 2005 font état d'une quasi stagnation des effectifs dans les établissements secondaires publics et privés. Cependant le détail des statistiques fait apparaître une diminution des effectifs dans les collèges de l'Académie (-1 400 élèves) et **une augmentation des effectifs dans les lycées (+ 1 300)**.

Dans le second cycle général et technologique, la croissance attendue (+ 763 élèves) est inégalement répartie à l'échelle régionale :

- Forte en Haute-Garonne (+ 600 élèves environ), dans le Tarn (+ 100 environ) et les Hautes-Pyrénées (+ 100 environ),
- Stable dans le Lot et le Tarn-et-Garonne,
- Négative dans l'Aveyron (- 178 élèves)

Dans le second cycle professionnel la tendance observée l'an passé se confirme avec une croissance des effectifs (+ 500 élèves), et ce dans tous les départements.

➤ **Le cas de l'agglomération toulousaine**

Durant l'année scolaire 2004-2005, la grande agglomération toulousaine et le Nord du département de la Haute-Garonne comptaient près de 45 000 élèves en établissements secondaires hors collèges (second cycle et post-bac en lycées généraux, technologiques et professionnels, EREA, SEGPA) publics et privés, agricoles et sous tutelle pédagogique des ministères de l'Education Nationale et de l'Agriculture.

Soit 40 % des effectifs de Midi-Pyrénées.

Après une diminution des effectifs entre 1998 et 2000, l'évolution est à nouveau à la hausse et est appelée à se poursuivre. En témoignent les quelques 900 élèves supplémentaires attendus à la rentrée par le Rectorat dans ses établissements secondaires (filiales professionnelles comprises) de Haute-Garonne (hors collèges). C'est l'importance de cette croissance des effectifs dans la métropole régionale qui a conduit **la Région à renforcer la capacité d'accueil des lycées de l'aire urbaine toulousaine**, à lancer la construction de 6 nouveaux lycées et à augmenter considérablement la dimension des lycées Galliéni et Françoise à l'occasion de leur reconstruction.

Cet effort de la Région est **réparti sur l'aire urbaine** : le lycée construit à Fronton, ceux programmés à Fonsorbes et à Pins-Justaret contribuent à desserrer l'agglomération tout en répondant à ses besoins d'équipement scolaires.

² Les chiffres présentés ici, transmis par les autorités académiques en juin 2005, doivent être pris à titre de tendances davantage qu'à titre de prévisions numériques certaines.

➤ **L'enseignement agricole**

La Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) prévoit, quant à elle, une **augmentation de 1,6 % des effectifs** des lycées agricoles placés sous sa tutelle pédagogique.

Cette filière essentielle confirme donc sa croissance constante, en Midi-Pyrénées (mise à part l'année 2003).

Cette dynamique est soutenue dans la communauté éducative par l'élaboration du Plan Régional pour l'Enseignement Agricole, adopté en avril dernier, et pour lequel la Région s'est positionnée comme un partenaire fort, aux côtés de la DRAF. Elle confirme ainsi son soutien à la filière qui se manifeste notamment par **un effort constant de mise à niveau des exploitations** (mise aux normes, replantations, etc.) et de l'équipement des lycées.

• **Résultat du baccalauréat 2005**

Midi-Pyrénées est toujours bonne élève. Les taux de réussite aux baccalauréats y sont **supérieurs à la moyenne française** :

Bac général :	86,5 % (82,5 % en France)
Bac technologique :	82,1 % (77,1 %)
Bac pro :	81,9 % (76,4%)

Ces bons résultats sont d'autant plus remarquables que le nombre d'inscrits au Bac augmente.

Ainsi, pour la session 2005, Midi-Pyrénées connaît 23 825 candidats inscrits, dont 53 % en spécialités générales, 28 %, en séries technologiques et 19 % en séries professionnelles.

Par rapport à la session 2004, cela représente une augmentation de 2,77% des inscrits aux baccalauréats généraux et de 1,67% aux baccalauréats technologiques.

• **Les travaux d'extension et d'adaptation**

Afin d'accompagner la croissance des effectifs lycéens, situation originale en France, Midi-Pyrénées a mis en place un important programme pluriannuel (voir ci-dessous) permettant d'augmenter la capacité d'accueil de ses lycées. Au total, les travaux d'extension et d'adaptation des établissements auront permis de **créer plus de 10 000 places supplémentaires entre 1998 à 2008 dans les lycées de Midi-Pyrénées**. Dans le cas des internats, par exemple, ce plan a vu la mobilisation de 42 millions d'euros de la Région pour la création de 600 nouvelles places et la restructuration de 2 500 places. Il est également prévu, dans le cadre de la politique régionale en matière d'environnement, de mener des études pour la mise en place de chaufferie au bois pour chaque création ou renouvellement des chaufferies des lycées. Le futur lycée de Tournefeuille pourrait être le premier ainsi équipé.

➤ **Les extensions les plus significatives :**

- l'externat du lycée de **Cugnaux** (livraison fin 2005), soit 300 places supplémentaires
- l'externat du lycée de **Saint-Orens** (livraison prévue fin 2005), soit 300 places supplémentaires
- les externats du lycée **Toulouse-Lautrec** de Toulouse (livraison par phases fin 2005 et début 2006), soit 350 places supplémentaires
- l'externat du lycée et des ateliers du **LP de Muret** (démarrage récent, livraison par phases à partir de la rentrée 2006), soit 450 places supplémentaires.

➤ **Les adaptations**

Au-delà des constructions, reconstructions et extensions significatives de lycées, l'effort de la Région vise à adapter, sur l'ensemble de son territoire les capacités d'accueil des établissements et à soulager les établissements les plus chargés.

Livrés à la rentrée 2005 :

- Lycée d'enseignement général et technologique (LEGTA) **Fonlabour d'Albi (81)** : locaux pour le Centre de formation des apprentis agricole (CFAA)
- LEGTA de **Vic-en-Bigorre (65)** : locaux pour le Centre de formation et de promotion professionnelle agricole (CFPPA)
- LEGTA de **Villefranche-de-Rouergue (12)** : gymnase
- Lycée professionnel **Anne Vaute de Castres (81)** : 2 salles de classe
- LGT Joseph Saverne de **Lisle Jourdain (32)** : 2 salles de classe

Travaux en cours :

- LEGTA **Laroque à Rodez (12)**, construction de laboratoires de biologie et de microbiologie (livraison 2^{ème} semestre 2005) et construction de laboratoires de chimie et de biochimie (livraison prévue pour le 2^{ème} semestre 2006)
- LEGTA de **Pamiers (09)**, construction de locaux pour les formations bois du CFPPA (livraison pour la rentrée 2006)
- LEGTA de **Villefranche-de-Rouergue (12)**, extension de laboratoires de sciences (livraison prévue pour le 2^{ème} semestre 2006)
- lycée Jean-Jaurès de **Saint-Affrique (12)**, extension d'externats spécialisés pour les BTS électrotechnique (livraison prévue pour le 2^{ème} semestre 2006)
- lycée professionnel de **Revel (31)**, construction d'un atelier pour les nouvelles formations (livraison prévue pour le 2^{ème} semestre 2006)
- lycée professionnel **Hélène-Boucher à Toulouse (31)**, construction d'un bâtiment pour les formations esthétique et cosmétique (livraison prévue pour la fin 2006)

Etudes en cours :

- Lycée de **Mirepoix (09)**, extension-reconstruction des ateliers
- EREA de **Pamiers (09)**, création par restructuration de locaux pour les formations restauration
- Lycée polyvalent **Rive-Gauche à Toulouse (31)**, restructuration d'un ancien internat en externat (pour la filière art graphique)
- EREA de **Muret (31)**, création par extension-restructuration pour les formations restauration
- Lycée **Déodat-de-Séverac à Toulouse (31)**, construction d'un bâtiment pour les formations en chimie industrielle
- LPA **Adriana à Tarbes (65)**, extension restructuration des externats pour adaptation de sa capacité d'accueil

➤ **Les nouveaux lycées**

Pour faire face aux évolutions présentes et futures des effectifs lycéens, anticiper et répondre aux besoins en Midi-Pyrénées, la Région s'est à ce jour engagée à construire ou reconstruire des nouveaux lycées ainsi qu'à agrandir et à adapter de nombreux établissements, sur l'ensemble de son territoire.

4 établissements neufs ont déjà ouvert leurs portes, en 2003 pour le lycée de **Foix-Ferrières** et en 2004 pour les lycées de **Blagnac**, **Caussade** et **Fronton**. Les autres, **Riscle**, **Pins-Justaret**, **Galliéni**,

Tournefeuille, Fonsorbes et un lycée du **Nord-Est toulousain** sont en phase d'étude ou de construction.

Le calendrier de ces nouvelles constructions de lycées est ainsi organisé :

- Extension du lycée de **Blagnac** par la création d'un externat de 550 places : livraison prévue pour la rentrée 2006
- Construction du nouveau Lycée professionnel agricole (LPA) de **Riscle** : livraison prévue pour la rentrée 2006
- Construction du nouveau lycée de **Tournefeuille** : livraison envisagée en janvier 2007
- Par ailleurs des études d'ingénieries ont été conduites pour la reconstruction du lycée **Galliéni** et la construction du lycée de **Pins-Justaret** (avec mises en chantiers prévues début 2006 pour une livraison à la rentrée 2007).
- Enfin les études du nouveau lycée de **Fonsorbes** ont commencé dans la perspective d'une ouverture en 2008 ou 2009.

Ces décisions placent **Midi-Pyrénées en tête des régions françaises** pour le nombre d'ouverture programmée de nouveaux établissements.

➤ **Vers un nouveau programme pluriannuel 2006-2012**

Après **le programme pluriannuel de travaux, 2001-2005**, auquel la Région aura consacré près de **582 millions d'euros**, la poursuite de l'effort en matière de travaux dans les lycées publics sera confortée dans un deuxième programme pluriannuel pour la période 2006-2012, en cours de préparation. Ce nouveau programme sera présenté avec le budget primitif 2006 et comportera les grands axes suivants :

Achèvement de l'adaptation quantitative du parc des lycées avec en particuliers :

- la reconstruction du lycée Galliéni
- la construction des lycées neufs de Pins-Justaret, de Fonsorbes, de Tournefeuille et du Nord-Est toulousain
- l'extension des ateliers du lycée de Blagnac pour en conforter la vocation aéronautique
- l'extension du lycée de L'Isle-Jourdain
- La fin de la restructuration des externats et des ateliers dont celles liées à des évolutions pédagogiques
- La mise aux normes des services de restauration et d'internats les plus anciennement restructurés
- Des adaptations quantitatives d'internats
- Poursuite de la réhabilitation générale en matière d'hygiène et de sécurité et de confort
- Poursuite des études et de la réflexion sur Castres, Villefranche-de-Lauragais et Valence-d'Agen (étant précisé qu'au terme de la loi, tout nouveau projet de lycée doit faire l'objet d'un accord préalable du Préfet de Région, notamment au vue des postes à créer et du programme pédagogique).

• **Sécurité et hygiène dans les lycées : continuité des actions**

➤ **Des travaux de sécurité incendie**

Le montant du budget consacré uniquement aux travaux de sécurité en 2005 s'élève à 11,5 millions d'euros.

Les actions touchent la mise en conformité des bâtiments et des installations techniques par rapport au risque incendie : traitement des conditions d'évacuation des locaux et de la stabilité au feu des structures, traitement des locaux à risques et des locaux de stockage des produits dangereux, mise

aux normes des systèmes de sécurité incendie, de l'électricité, du gaz et des installations de désenfumage.

➤ **2,9 millions d'euros d'aides aux lycées par des subventions exceptionnelles pour renforcer la sécurité et l'hygiène ainsi que pour le traitement de la sécurité anti-intrusion**

Cette aide financée par des subventions exceptionnelles, permet aux lycées de répondre en urgence pour remettre en état de sécurité les bâtiments et installations techniques et tout en assurant la continuité de fonctionnement dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Elle touche la remise en état des installations, des équipements complémentaires de lutte contre l'incendie, l'extension des moyens de détection incendie et anti-intrusion, la rénovation des équipements touchant à la sécurité des bâtiments et des espaces extérieurs, la mise en conformité des machines mobiles et des appareils de levage, l'amélioration des clôtures et des dispositifs d'accès et de surveillance, etc.

➤ **La maîtrise du risque de prolifération des bactéries légionelles**

Depuis 2001, La Région a consacré au cours des quatre dernières années près de 10 millions d'euros à la détection et à l'éradication des légionelles dans les lycées par modification, entretien et surveillance des installations d'eau chaude sanitaire.

Des travaux et des contrôles se poursuivent afin de continuer à conforter l'hygiène des installations sanitaires des lycées de la région.

Aujourd'hui ce sont 100% des lycées qui ont été contrôlés et 90% ont fait l'objet de travaux de mise aux normes des circuits sanitaires d'eau chaude. La campagne continue cette année afin de sécuriser l'ensemble des lycées publics de Midi-Pyrénées.

Accompagner les jeunes dans leur formation

• **ASTER III**

La Région met en œuvre, depuis mai 2003, le programme ASTER II afin de mettre en réseau les 400 établissements de l'éducation (lycées publics, privés, agricoles), de l'apprentissage (CFA), de la formation (centres de formation à distance Pyramide), de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que les Cyber-bases Midi-Pyrénées.

La Région finance ainsi intégralement le raccordement à l'Internet haut débit des lycées de Midi-Pyrénées, ainsi que leur connexion sur les serveurs académiques. Le réseau ASTER II permet également aux établissements de développer des pratiques innovantes, tel que l'enseignement à distance des "langues à faible diffusion" ou des échanges pédagogiques en visioconférence.

La Région lancera à compter de février 2006 la troisième génération de ce réseau (ASTER III), ce qui permettra d'augmenter les débits fournis aux établissements et d'améliorer encore la qualité du service rendu.

• **Carnet de correspondance**

Pour la troisième année consécutive, la Région finance l'édition des carnets de correspondance des élèves. La prise en charge de ce carnet permet d'alléger les dépenses des établissements et de mieux faire connaître l'institution régionale. Cette année, 94 700 carnets seront financés par le Conseil régional.

• **Projets d'Avenir**

La Région lance chaque année des « appels à projets » en direction des jeunes et de leurs enseignants. Objectif : favoriser les initiatives et susciter les innovations. Le Conseil régional attribue une aide, qui peut aller jusqu'à 10 000 euros, aux établissements dont le projet est retenu. L'an dernier, 284 projets ont ainsi été financés et ont abouti à de nombreuses réalisations.

Pour l'année 2005-2006, ces appels à projets s'articulent autour de cinq thèmes :

- Environnement et développement durable,
- Culture avec un nouveau volet "valorisation de l'écriture",
- International,
- Innovation,
- Actions citoyennes.

Les projets doivent être adressés à la Région en trois exemplaires avant le jeudi 10 novembre 2005 à l'adresse suivante :

Conseil régional, direction de l'éducation et des sports, 22 bd du Maréchal Juin, 31406 Toulouse cedex 4

Les meilleurs d'entre eux, désignés par un jury, feront l'objet d'une présentation publique à l'occasion d'une manifestation organisée en mai 2006.

• **Les lycéens et le cinéma**

L'objectif de cette action est de sensibiliser les Jeunes (lycéens et apprentis) à la diversité et à la richesse du cinéma. Développer leur curiosité et leur sens critique devant l'évolution de pratiques culturelles qui s'appuient de plus en plus sur l'image, avec le développement des nouveaux supports de la connaissance.

La Région Midi-Pyrénées consacre, chaque année, une subvention de 150 000 euros pour le développement de ce programme, dont la mise en oeuvre a été confiée à l'Association de cinémas de recherche et d'essai de Midi-Pyrénées (ACREAMP).

Cette association organise la projection de films en salle, suivant un programme conçu en collaboration entre la Région Midi-Pyrénées et le Centre National de la Cinématographie, mais aussi la participation active de représentants du Conseil Régional des Jeunes.

Des professionnels de la culture et du cinéma interviennent ainsi en amont et/ou en aval de la projection du film, afin d'échanger avec les élèves et leurs professeurs.

Ce sont ainsi près de 700 interventions qui ont été conduites auprès de plus d'une centaine d'établissements et ont touché plus de 500 classes, soit plus de 12000 élèves sur l'année scolaire passée.

Pour 2005-2006, les œuvres retenues sont les suivantes:

- SHINING de Stanley KUBRICK (1980)
- NENETTE ET BONI de Claire DENIS (1996)
- L'HOMME SANS PASSE de Aki KAURISMAKI (2002)

Une carte de tarif préférentiel est enfin remise à tous les élèves des établissements associés au programme "Jeunes au cinéma", pour les inciter à poursuivre aux meilleures conditions leur culture cinématographique dans le répertoire de l'art et essai.

Accompagner le développement de l'apprentissage

La réussite de l'insertion professionnelle et sociale à tous niveaux, quelles que soient les aptitudes ou difficultés de chacun, constitue le premier objectif de la Région dans sa politique de formation. C'est pourquoi, depuis 1998, la Région Midi-Pyrénées a souhaité aller plus loin dans le développement du dispositif de formation.

- **22 millions d'euros pour la rénovation des CFA**

Un programme pluriannuel de rénovation des établissements de 22 millions d'euros. En complément du programme régional annuel d'équipement et de mise aux normes des établissements, il permettra la restructuration ou la reconstruction de cinq CFA :

Auch : la 1ère pierre a été posée le 24 mars 2005, participation de la Région de 6 232 349 euros, (+ 900 000 euros / au budget prévu), soit 59 % du programme s'élevant à 10 748 000 euros

Montauban : 1ère pierre posée le 28 novembre 2003, participation de la Région de 5 millions d'euros sur un coût total de 7,2 millions d'euros

Albi : 1ère pierre posée le 14 janvier 2005, participation de la Région de 7 096 477 euros, (+ 1 million d'euros / au budget prévu) soit 56 % du programme s'élevant à 12 665 708 euros.

Gourdan Polignan : 3 804 349 euros de la Région pour une opération 6 500 000 euros.

CFA de Muret : rénovation pour un montant de 1 260 000 euros.

- **L'intervention de la Région sur l'apprentissage**

36 millions d'euros sont consacrés au fonctionnement des structures et au développement de la qualité.

Sur ce montant, environ 3,6 millions d'euros ont été consacrés au transport à l'hébergement et à la restauration des apprentis (estimation 2003), aide donnée aux CFA qui la reversent aux apprentis.

Près de 3,5 millions d'euros à l'équipement des centres.

29 millions d'euros au versement des aides aux employeurs.

Le cadre institutionnel : les incertitudes liées au transfert des personnels non enseignants

La loi du 13 août 2004 prévoyait qu'à partir du 1^{er} janvier 2005, les Régions assureraient l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique dans les lycées publics ainsi que le recrutement et la gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service exerçant leurs missions dans ces établissements. Compte-tenu des difficultés rencontrées et de l'impréparation par le ministère de l'Education nationale, ces dispositions ne devraient pas rentrer en vigueur que début 2006.

A l'échelon national, ce vaste mouvement concerne plus de 92 000 agents répartis entre les Départements pour les collèges et les Régions pour les lycées. La Région Midi-Pyrénées se prépare quant à elle à accueillir 2 450 personnes, dès lors qu'elles auront fait le choix de l'administration territoriale à l'issue de la période d'option prévue jusqu'en 2008. Pour la Région, qui compte 722 fonctionnaires, c'est un véritable bouleversement qui demande à ses services un effort d'adaptation sans précédent, d'autant que de très nombreuses interrogations demeurent quant aux modalités pratiques de ce transfert.

Interrogations qui portent tout autant sur le nombre précis de fonctionnaires transférés que sur l'absence de garanties sur les compensations financières, et qui ont conduit l'Assemblée Régionale à refuser de signer les conventions de mise à disposition provisoire proposées par l'Etat.

La Région et ses services se préparent de façon résolue à l'exercice de ses nouvelles compétences :

une évaluation contradictoire des effectifs a été réalisée début 2005 avec la participation active des établissements et des services de l'Etat.

une attention toute particulière est apportée au devenir des structures mutualisées que sont les cités scolaires et les équipes mobiles qui interviennent à la fois pour la Région et les Départements. L'objectif de la Région est de garder au maximum les structures en place, en faisant en sorte que chaque cité scolaire ou équipe mobile soit globalement transférée à l'une ou l'autre collectivité. Des propositions en ce sens ont été faites à chacun des huit Départements et devraient permettre d'aboutir à des accords effectifs.

- les services de la Région directement concernés par le transfert ont été réorganisés et renforcés notamment par la création de deux entités nouvelles, l'une dédiée à la gestion des personnels TOS au sein de la Direction des Ressources Humaines, l'autre chargée de l'organisation de leurs missions à la Direction de l'Education et des Sports. Au total, 10 postes budgétaires nouveaux ont été spécialement créés lors de l'Assemblée Plénière du 29 juin 2005.
- la concertation engagée depuis fin 2004 avec les instances représentatives des personnels va se poursuivre et se renforcer. Le 7 juillet 2005, 250 agents TOS, élus dans les conseils d'administration des établissements, ont été reçus à l'Hôtel de Région. Il a été notamment rappelé lors de cette journée que la Région ne procéderait à aucun redéploiement des personnels TOS dans les lycées et que les missions qu'ils assuraient aujourd'hui ne seraient pas sous-traitées au secteur privé.

A cette rentrée, des groupes de travail thématiques vont être mis en place. Ils regrouperont des élus et des fonctionnaires régionaux, des représentants des personnels de la Région et des personnels TOS, des représentants des proviseurs et des intendants. Ils feront des propositions en matière de rémunération, de temps de travail, de mobilité, de formation...

Après une année 2005 de statu quo, lié à une préparation insuffisante de la loi du 13 août et à son adoption sans concertation, l'année 2006 verra sans doute son entrée en vigueur concrète et progressive.

L'Education reste la première priorité de la Région et les moyens nécessaires seront consacrés à ce grand chantier dans la continuité des actions engagées depuis 1998 en faveur des lycéens et de la communauté éducative.

Annexes

Annexe 1 : la compétence régionale éducation en chiffres

➤ **Etablissements**

Nombre d'établissements secondaires relevant de la compétence régionale pour l'année scolaire 2005 - 2006 (au sens juridique) : 243

➤ **Effectifs constatés en 2004 - 2005**

Nombre de lycéens et apprentis : 124 800

Nombre de lycéens en Lycées d'enseignement général et technologique : 74 000

Nombre de lycéens en Lycées et sections d'enseignement professionnel, EREA et MFR : 35 500

Nombre d'apprentis : 15 300

➤ **Budget éducation du Conseil régional pour l'année 2005**

Budget éducation pour : 222 millions d'euros

Budget travaux : 140,5 millions d'euros destinés au financement de travaux (lycées neufs et reconstruction)

Budget modernisation des équipements et entretien courant : 32 millions d'euros

Budget fonctionnement : 37,5 millions d'euros

Budget hygiène et sécurité : 12 millions

➤ **Actions éducatives développées par le Conseil régional**

Valeur du chéquier-lecture : 80, 60 ou 50 euros

Nombre de chèques-lecture émis pour l'année scolaire 2004-2005 : 84 022 (chiffre arrêté au 31/07/2005)

Nombre de commandes de chéquier-lecture déjà passées pour l'année 2005-2006 : plus de 60 000 au 29 août 2005

Nombre de bourses régionales de premier équipement attribuées en 2004-2005 : 18 683

Subvention plafond accordée aux « projets d'avenir » en 2004-2005 : 10 000 euros

Annexe 2

Le programme de travaux dans les lycées publics de Midi-Pyrénées

Départements	Effectifs d'élèves à la rentrée 2004		
	TOTAL	Dont EPLE de l'éducation nationale	Dont EPLE agricoles
ARIEGE	4 973	4 677	296
AVEYRON	6 965	5 858	1 107
HAUTE-GARONNE	37 302	36 125	1 177
GERS	5 725	4 842	883
LOT	5 024	4 554	470
HAUTES-PYRENEES	8 420	7 810	610
TARN	11 058	10 159	899
TARN ET GARONNE	6 310	5 852	458
TOTAL	85 777	79 877	5 900

Annexe 3

Effectifs Éducation Nationale (Hors SEGPA)

Education Nationale	Effectifs Constatés hors apprentis						Effectifs (voie scolaire + apprentis en SA*)	Prévisions	Ecart 2005/2004
	1999	2000	2001	2002	2003	2004			
Public							2004	RS 2005	
Collèges	97 479	99 414	100 536	101 885	101 773	100 975	100 975	99 530	- 1 445
Lycées (2 ^d degré général et technologique et post-bac)	54 588	54 488	55 083	55 697	56 151	56 217	56 257	56 822	+ 565
LP	23 669	21 919	22 281	22 772	22 976	23 221	23 440	23 905	+ 465
EREA	488	502	499	455	452	439	439	439	+ 0
Total hors collèges	78 745	76 909	77 863	78 924	79 579	79 877	80 136	81 166	+ 1 030
<i>Total général</i>	<i>176 224</i>	<i>176 323</i>	<i>178 399</i>	<i>180 809</i>	<i>181 352</i>	<i>180 852</i>	<i>181 111</i>	<i>180 696</i>	<i>- 415</i>

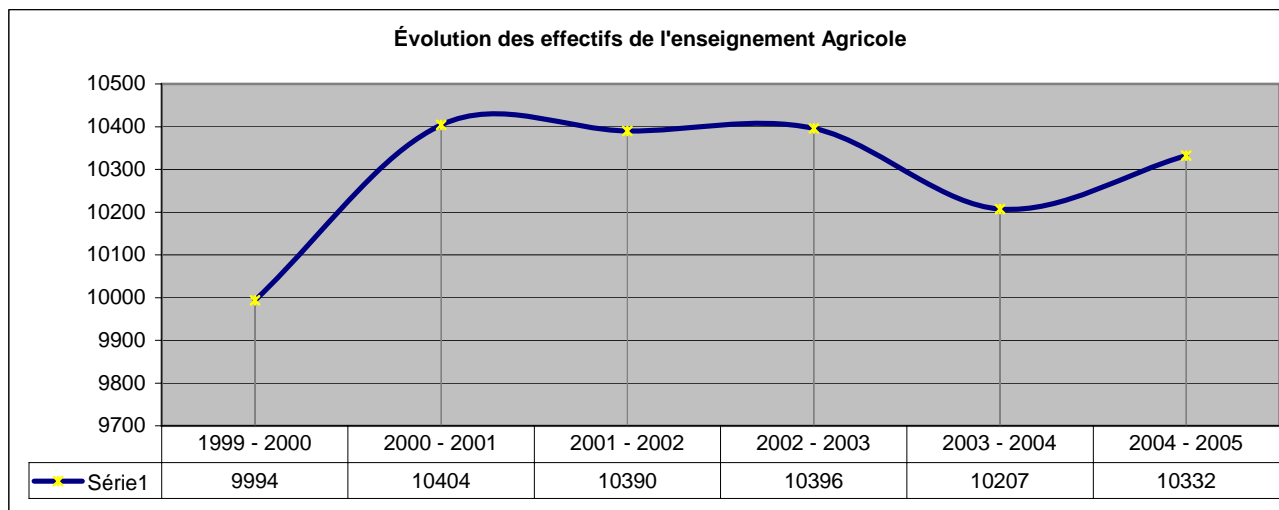
Education Nationale	Effectifs Constatés hors apprentis						Effectifs (voie scolaire + apprentis en SA*)	Prévisions	Ecart 2005/2004
	1999	2000	2001	2002	2003	2004			
Privé							2004	RS 2005	
Collèges	21 185	21 277	21 467	21 794	22 233	22 404	22 404	22 479	+ 75
Lycées (2 ^d degré général et technologique et post-bac)	13 542	13 438	13 137	13 140	13 050	13 206	13 206	13 429	+ 223
LP	6 178	5 852	5 919	5 938	5 929	6 062	6 125	6 157	+ 32
Total hors collèges	19 720	19 290	19 056	19 078	18 979	19 268	19 331	19 586	+ 255
<i>Total général</i>	<i>40 905</i>	<i>40 567</i>	<i>40 523</i>	<i>40 872</i>	<i>41 212</i>	<i>41 672</i>	<i>41 735</i>	<i>42 065</i>	<i>+ 330</i>

Education Nationale	Effectifs Constatés hors apprentis						Effectifs (voie scolaire + apprentis en SA*)	Prévisions	Ecart 2005/2004
	1999	2000	2001	2002	2003	2004			
Public et Privé							2004	RS 2005	
Collèges	118 664	120 691	122 003	123 679	124 006	123 379	123 379	122 009	- 1 370
Lycées (2 ^d degré général et technologique et post-bac)	68 130	67 926	68 220	68 837	69 201	69 423	69 463	70 251	+ 788
LP	29 847	27 771	28 200	28 710	28 905	29 283	29 565	30 062	+ 497
EREA	488	502	499	455	452	439	439	439	+ 0
Total hors collèges	98 465	96 199	96 919	98 002	98 558	99 145	99 467	100 752	+ 1 285
<i>Total général</i>	217 129	216 890	218 922	221 681	222 564	222 524	222 846	222 761	- 85

* SA = Section d'apprentissage

Annexe 3

Enseignement Agricole



Annexe 4

Etablissements de la Région pour la Rentrée Scolaire 2005 – 2006

Etablissements au sens juridique pour la Rentrée Scolaire 2005 - 2006										
Département	Etablissements Publics					Etablissements Privés sous contrat d'association				
	Lycées	Lycées Pro	EREA	Lycées Agricoles	L.P.A.	Lycées	Lycées Professionnels	Lycées Agricoles	Lycées Professionnels Agricoles	MFR
Ariège	4	6	1	1	0	1	1	0	0	
Aveyron	6	6	1	2	1	9	6	0	4	2
Haute Garonne	22	19	1	2	1	18	12	1	2	2
Gers	7	4	0	1	1 (*)	2	1	0	1	1
Lot	6	4	0	1	1	2	1	0	0	1
Hautes Pyrénées	8	6	0	1	1	5	2	0	0	
Tarn	8	10	0	1	1	7	5	0	2	3
Tarn et Garonne	5	5	0	1	1	2	3	0	2	1
Total	66	58	3	10	7	46	31	1	11	10
144					99					
243										

(*) Riscle et Mirande sont 2 LPA sur une même entité juridique

Annexe 5

Données générales sur l'apprentissage

15 300 apprentis, dont :

- 12 286 dans les CFA privés
- 607 dans les CFA relevant de collectivités
- 1543 dans les établissements de l'Éducation Nationale
- 215 dans les établissements du supérieur (IUT, universités)
- 649 en préparation à l'apprentissage

55 CFA et 20 sections d'apprentissage
250 formations différentes

Répartition des effectifs par âge 15-16 : 15%

- 17-18 : 42%
- 19-20 : 23%
- 21-22 : 13%
- 23-25 : 07%

Répartition des effectifs par type de structures

- 83% en CFA
- 8% en CFAA

Le reste des effectifs (9%) est réparti en SA-EPLE, Supérieur et dans des collectivités

Répartition des effectifs par département

- 09 : 3%
- 12 : 9%
- 31 : 49%
- 32 : 6%
- 46 : 6%
- 65 : 7%
- 81 : 12%
- 82 : 9%

Répartition des effectifs par niveau

Le niveau IV et V représentent 85% avec 66% pour le niveau V

Répartition

71% de garçons et 29% de filles

Taux de réussite aux examens

- 77% pour les niveaux IV
- 62% pour les BTS et 74% pour les BP
- 88% pour les titres d'ingénieur
- 98% pour les licences professionnelles et maîtrises

Globalement, les taux de réussite aux examens sont supérieurs à la moyenne nationale